Les **BONS** réflexes...

...à tous les risques





...au risque Inondation





BORTON.







...au risque Feu de forêt



d evacuation



h Formoz les vann



► file years accreases now class that dis like



Hierdrag regident dams to believe that by place proof

...au risque TMD







Les DÉMARCHES d'indemnisation

- Contacter votre assurance, se reporter à votre contrat.
- Prendre des photos des objets et zones inondés.
- Ne rien jeter avant le passage de l'expert.
- Déclarer le sinistre à votre assureur multirisque habitation dès vous en avez eu connaissance. Adresser votre déclaration par lettre recommandée avec accusé de réception.
- Effectuer vos déclarations auprès de votre assureur dans les 10 jours après la publication de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal Officiel.

En cas de crise

Un PC crise est ouvert en Mairie de Pennautier :

Tél.: 04 68 25 35 79

Si vous êtes témoin d'une situation de détresse, alertez les pompiers :

Tél.: 18 (poste fixe) 112 (portable)

Autres numéros de secours :

Gendarmerie 17 - SAMU 15

Les LIENS INTERNET UTILES

- Prévisions et vigilances météorologiques : www.meteo.fr
- Carte de vigilances crues : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr
- Site de la Préfecture de l'Aude : htt://www.aude.pref.gouv.fr/
- Portail du ministère de la prévention des risques majeurs : www.prlm.net
- Assurance : le CDIA / Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance : www.cdla.fr

GUIDE

D'INFORMATION et de PRÉVENTION



Le mot du Maire La prévention, notre priorité

<< S'organiser pour être prêt>>

En situation de catastophe ou de crise, la conduite des secours sont de la responsabilité des services publics et notamment du Maire, assisté par les membres du coneil nunicipal. Il évalue la situation et le soutien à apporter aux populations sinistrées.

L'actualité nous montre chaque jour que nous ne sommes pas à l'abri de risques majeurs: phénomènes climatiques extrêmes comme les tempêtes, les inoudations, problèmes sanitaires, unis nussi accidents de toutes nature comme le transport de matières dangerenses...

Nous avons le devoir de nous organiser pour parer à de telles éventualités et promouvoir une véritable culture de sécurité civile au niveau de local. C'est l'objectif premier du Plan Communal de Sauvegarde.

Sa réalisation nécessite l'engagement, à tous les niveaux dans la collectivité, d'une véritable démarche de partcipation et de responsabilition, impliquant les élus, le personnel communal mais aussi les acteurs locaux jusqu'au citoyen au travers de la réserve communale de sécurité civile.

S'il ne faut pas céder au catasrophisme, une melleure connaissance des riques et la matirise des moyens d'actions nous permettront d'envisager sercinement l'avenir.

> Jacques DIMON Maire de Pennautier

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL sur les RISQUES MAJEURS

à Pennautier

Les RISQUES identifiés sur la commune

NATUREL

Le Risque inondation

Sur la commune de Pennautier, le risque d'inondation est provoqué d'une part par les crues du Fresquel, d'autre part par le ruisseau de Bellarol causés par des évènements pluvio-orageux intenses localisés.

Le camping et le champ - au communal - sont les enjeux les plus exposés aux premiers débordements du Fresquelsur la commune. En cas decrue plus rare, les eaux peuvent inonder les rues basses et peuvent déborder sur la RD.203. Pour une crue exceptionnelle (type décembre 1994 ou octobre 1940), les eaux peuvent inonder le bas du



ill du Fresquel vu depuis le pont de la RD.20 Source : BRi

boulevard Pasteur et traverser par le portail du château. Les habitations de la rive gauche, situées sur l'avenue du Cabardès et route de Ventenac (RD.38) peuvent être inondées pour une telle crue, de même que la Tuilerle et le chemin de Pezens.

 Le ruisseau de Bellarot, affluent du Fresquel, a été en partie détourné au sud du bourg. Ilmitant les écoulements dans le boulevard Joliot-Curle et ainsi le risque inondation par ruissellements. Cet aménagement, limitant le risque inondation sur la commune de Pennautier, fait suite aux conséquences des fortes pluies de novembre 1999.

NATUREL

Le Risque Feu de Forêt

La commune de Pennautier possède des espaces boisés sensibles disséminés sur l'ensemble du territoirecommunal.

Entre 1973 et 2010, 15 feux de forêt se sont produits sur le territoire communal. Pour cette période, le total des surfaces brûlées a été de 19,6 hectares.



ource : Mi;ii Libro

TECHNOLOGIQUE

Le Risque Transport de Matières Dangereuses

Le transport de malières dangereuses (TMD) s'effectue selon piusieurs modes de circulation: voie routière, voie fleviele et voie souterraine. La survenue d'un accident impliquant des malières dangereuses représente un risque pour les biens et les personnes qui sont situés à proximité.

La commune de Pennautier est exposée aux risques T.M.D par voie routière (sur la route départementale RD.6113) et par voie lerrée (Bordeaux-Marseille). Les services de secours et l'équipe municipale diffuseront les consignes de sécurité particulières à respecter s'une telle situation se produisail.



Source : Ministero de l'Indu













